

Direction Technique des Manifestations Publiques

**MATERIELS ET PRESTATIONS
TARIF DE LOCATION JOURNALIER
au 1er septembre 2003 - en euros H.T**

DEPARTEMENT ELECTRICITE

Référence	Désignation du matériel	Quantité	Tarif 2003	Valeur de remplacement
	Changeur de couleurs Diafora *	à l'unité	28,00	1000,00
	PROJECTEURS			
	Plan convexe 650 Watts halogène	à l'unité	5,00	300,00
	Plan convexe 1000 Watts	à l'unité	6,00	350,00
	PAR 64 1000 Watts 220 Volts	à l'unité	5,00	120,00
	AIR CRAFT 2 barres de 4 projecteurs	à l'unité	30,00	400,00
	Découpe 1000 Watts (Juliat 614)	à l'unité	8,00	450,00
	Quartz symétrique 1000 Watts	à l'unité	4,00	500,00
	Quartz symétrique 500 Watts	à l'unité	3,00	200,00
	Découpe 2000 Watts	à l'unité	16,00	600,00
	Cycliode 1000 Watts	à l'unité	5,00	160,00
	Projecteurs HQIT 400 Watts	à l'unité	8,00	600,00
	Spot pour exposition	à l'unité	3,00	60,00
	FL 1300	à l'unité	4,00	150,00
	POURSUITES			
	Poursuite 1000 Watts 220 Volts avec pied + iris	à l'unité	10,00	3200,00
	Poursuite HMI 575 Watts	à l'unité	60,00	4000,00
	Poursuite 2000 Watts 220 Volts avec pied	à l'unité	10,00	3500,00
	Poursuite 1200 HMI *	à l'unité	70,00	6100,00
	JEU D'ORGUES : PUPITRES			
	24 circuits RVE 3 préparations	à l'unité	24,00	3800,00
	24 circuits XLS	à l'unité	50,00	4500,00
	Cantor 48 circuits *	à l'unité	80,00	12000,00
	JEU D'ORGUES : PUISSANCE			
	RVE 12 x 5Kw	à l'unité	50,00	3800,00
	RVE 12 x 3Kw	à l'unité	35,00	3000,00
	CABLAGE / ALIMENTATION			
	5 x 6 mm ² (de 15 à 120 mètres)	ml	0,30	4,00
	5 x 10 mm ² (de 15 à 120 mètres)	ml	0,40	5,00
	5 x 16 mm ² (de 15 à 120 mètres)	ml	0,50	6,00
	5 x 25 mm ² (de 25 à 90 mètres)	ml	0,70	8,00
	5 x 35 mm ² (50 mètres)	ml	0,80	10,00
	4 x 50 mm ²	ml	1,00	15,00

	Multipaires 5	ml	2,00	12,00
	Multipaires 9	ml	4,00	24,00
	PONT LUMIERE (longueur totale 18m)			
	Poutre triangulaire de 500 (élément de 3,00m)	à l'unité	10,00	460,00
	Poutre triangulaire de 300 (élément de 3,00m)	à l'unité	9,00	390,00
	Intercommunication 4 postes	à l'unité	30,00	1500,00
	PIEDS DE PROJECTEURS			
	Pied Manfrotto	à l'unité	10,00	390,00
	Pied Juliat	à l'unité	4,00	230,00
	Pied ST 24	à l'unité	45,00	4600,00
	Pied Mobiltech	à l'unité	20,00	920,00
	Moteur de levage Verlinde 500 kg *	à l'unité	30,00	1500,00
	Télécommande 4 moteurs *	à l'unité	20,00	1850,00
	PETIT MATERIEL			
	Prolongateur de 5 à 10 mètres	à l'unité	0,50	15,00
	Prolongateur de 15 à 20 mètres	à l'unité	1,00	30,00
	Prolongateur 3 x 6 mm ² / P17	ml	0,10	5,00
	Passe-câble	ml	10,00	300,00
	Guirlandes électriques	ml	0,35	3,00
	Machine à fumée sans les fluides	à l'unité	20,00	920,00
	ARMOIRES (Habilitation obligatoire)			
	Armoire 6 PC	à l'unité	7,00	150,00
	Armoire 15 PC	à l'unité	25,00	390,00
	Armoire de puissance 125 ampères	à l'unité	40,00	3050,00
	Armoire de puissance 250 ampères	à l'unité	70,00	5350,00
	REGIES SON			
	Formule Standard *	à l'unité	80,00	6100,00
	Formule Plus *	à l'unité	120,00	6900,00
	Option : pupitre orateur	à l'unité	20,00	1200,00
	Option : micro HF	à l'unité	30,00	1500,00

	Forfait livraison (par véhicule)		70,00
	Forfait d'intervention (par heure et par agent)	heure normale	15,00
		heure supp.	23,00

(*) Matériel livré et installé par le personnel de la D.T.M.P

Les lampes rendues hors d'usage durant la période de location seront facturées à leur valeur de remplacement.

L'installation et l'exploitation de certain matériel nécessitent de bonnes connaissances techniques ou habilitations, la Ville de ROUEN se réserve le droit de décider de la présence d'un électricien de la D.T.M.P, facturé sur la base du tarif horaire électricité soit : 18,00 euros H.T. selon la nature des prestations à mettre œuvre et les garanties apportées.

Direction Technique des Manifestations Publiques

TARIF DE LOCATION COEFFICIENTS DEGRESSIFS

Ces prix sont fixés sur une base tarif jours, sortie et entrée comprise.

Au delà, application des coefficients suivants :

Jours	1	2	3	4	5	6	7
Coefficient	1	1,5	2	2,5	3	3,5	3,5

Semaine	1	2	3	4
Coefficient	3,5	6	8	9,5

Mois	1	2	3
Coefficient	9,5	14	17

Facturation à la semaine au delà d'une semaine.

Facturation au mois au delà d'un mois.

TOUTE SEMAINE OU MOIS ENGAGE EST DÛ.